

AUBIGNY-SUR-NÈRE ■ Les entreprises d'insertion, à l'image de l'Entraide, pourraient être moins subventionnées

Vers une hausse de l'autofinancement ?

Une loi sur l'économie sociale et solidaire devrait amener les structures d'insertion à avoir plus d'autofinancement. Un sujet abordé lors des assemblées générales des structures de l'Entraide bassin d'emploi.

Sabrina Vernade

sabrina.vernade@centrefrance.com

Ateliers et chantiers d'insertion (ACI), associations intermédiaires (AI), entreprises du travail temporaire d'insertion (ETTI)... C'est tout cela que gèrent l'Entraide bassin d'emploi, Isa et Isa intérim, trois associations menées par le même président, Jean-Paul Buret, et le même directeur, Renaud Chenon, pour un même objectif : aider à la réinsertion des personnes dans le monde du travail. « En 2012, on a beaucoup travaillé sur la restructuration des associations, explique Jean-Paul Buret, lors des assemblées gé-



RÉUNION. Jacques Roger, directeur de l'unité territoriale Cher de la Dirrecte (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), Jean-Paul Buret, président de l'Entraide et Philippe Roger, membre du conseil d'administration.

rales des trois associations vendredi dans les locaux de l'Entraide, et ce n'est pas encore terminé. D'autant qu'avec la nouvelle loi sur l'économie sociale et solidaire, d'autres

changements restent à venir. » Et notamment financiers. « L'État va se désengager petit à petit, faute de moyens, annonce Jacques Roger, directeur de l'unité territoriale Cher de la Dirrecte (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi), ce qui devrait amener les structures d'insertion à avoir de plus en plus d'autofinancement, en adoptant un modèle économique plus proche de l'entreprise. »

L'entraide de bassin d'emploi y travaille déjà. La mise à disposition de personnel, pour des travaux spécifiques, c'est un chiffre d'affaires de 2.254.567 euros. Les prestations, c'est 92.514 euros. Et dans une moindre mesure, l'activité maraîchage, c'est 9.652 euros. « Pour l'activité maraîchage, on

commence à travailler avec les collectivités territoriales, les restaurateurs, la grande distribution, souligne Renaud Chenon, notre souci, pour le moment, c'est la gestion des volumes, mais on y arrivera. »

Reconnu commune une entreprise

Et les chiffres d'affaires annoncés sont en hausse par rapport à l'an passé, preuve que les clients sont satisfaits des services assurés par les structures d'insertion. « On est professionnel dans ce qu'on fait, ajoute le directeur, on travaille d'ailleurs aujourd'hui sur un plan de communication pour paraître plus professionnel. Il faut qu'on soit reconnu comme une entreprise à part entière. »

Une entreprise qui fait du chiffre, et qui peut s'autofinancer. Car pour l'heure, l'Entraide bénéficie de 155.565 euros de financements publics spécifiques à son secteur, sans compter les aides pour les contrats aidés, le fonds social européen (FSE)... Des subventions sur lesquelles elles pourraient ne plus pouvoir s'appuyer à l'avenir. ■

EN CHIFFRES

217

C'est le nombre de prestations réalisées en 2012 par les salariés de l'Entraide bassin d'emploi, pour un chiffre d'affaires de 92.514 euros. Un chiffre d'affaires qui a augmenté de 17 % par rapport à 2011. Et l'année 2013 s'annonce bien meilleure encore.

144

C'est le nombre de clients pour la partie maraîchage biologique en 2012, pour un chiffre d'affaires qui s'élève à 9.652 euros.

67

C'est le nombre de "sorties dynamiques" qu'enregistre l'Entraide. Il s'agit des salariés qui ont quitté le chantier d'insertion pour des emplois. Parmi ces soixante-sept, trente-cinq ont décroché un CDI ou un CDD de six mois. ■



« On est professionnel dans ce qu'on fait »

RENAUD CHENON Directeur de l'Entraide de bassin d'emploi, d'Isa et Isa Intérim